ONZIEME ANNEE — N° 408 — On s'abonne au Bureau du Journal; 17, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 3 FEVRIER 1917

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TELEPHONE: PERY 13-87
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
12, Rue d'Enghien
Tél. : Bourse 63-93

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements se peuvent être souscrits pour toute l'année ou de partout du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

La Tuberculose tue cent mille Français chaque année

LES FEMMES contre la Tuberculose

Le lendemain du jour où paraîtra ce numéro, un appel sera fait aux Français afin que chacun d'eux participe de ses deniers à la lutte contre la Tuberculose.

« La Française » veut apporter un concours d'autre sorte à cette propagande en montrant aux patriotes qui l'ignorent encore quelle tâche immense ouvre aux femmes la lutte dès maintenant organisée contre la terrible maladie ; et comment un certain nombre d'entre elles déjà s'y sont engagées. De plus, les renseignements pratiques que nous donnons permettront à nos lecteurs d'aider, en toute occasion, chacun dans sa sphère, à prévenir, reconnaître ou soigner le mal.

Ils se souviennent sans doute que l'aperçu du programme féministe publié par nous le 21 octobre comprenant la lutte contre la tuberculose. Depuis de longues années, les féministes s'en préoccupaient et le remarquable rapport de Mme le docteur Girard-Mangin, au Congrès National, en 1913, traçait tout un plan d'action (1). Mme Girard-Mangin, alors directrice de l'Office tuberculeux à l'hôpital Beaujon, et dont on connaît les brillants services depuis la guerre, doit se réjouir de voir en si bonne voie l'œuvre qu'elle préconisait. Mais ce qui se fait ne suffit point. Il faut beaucoup plus encore.

Ce qui se fait, on le verra par les articles qui suivent. Je dois hautement remercier notre collaboratrice, Thérèse-Casevitz Roux, qui avait bien voulu se charger de la composition de ce numéro.

C'est avec une admiration émue que nous la voyons se dévouer ardemment, d'un cœur déchiré par le deuil, au service quotidien d'autres victimes de la guerre, dans ce nouveau poste d'infirmière-visiteuse qui s'ouvre à des milliers de femmes.

Elle a obtenu, pour nous renseigner, le concours de deux de celles qui sont parmi les principales ouvrières de la grande lutte: Mlle Berthe Millard, membr de la Commission de l'Office national) antituberculeux, et Mlle Renée de Montmert, fondatrice des Infirmières-visiteuses

Nous souhaitons que leur appel soit entendu et que l'innombrable foule des femmes dont les noms débordent les listes des offices de placement s'aperçoivent qu'il est d'autres moyens de servir sa patrie que les emplois de bureau où elles se jettent toutes, et où la très grande majorité des inscrites ne trouveront pas de places.

Mais nous souhaitons aussi que, une fois de plus, en constatant la menace grandissante de la tuberculose pour notre pays, on songe qu'un mal social ne va jamais seul et que chacun de ceux dont la France souffre est intimement lié à tous les autres.

Si cent mille tuberculeux mourraient en France chaque année et s'il en revient de l'armée presque autant de plus qu'on en comptait auparavant, c'est parce que, depuis des siècles et toujours davantage, l'hygiène publique et privée, physique et morale de la France fut défectueuse; c'est parce que ni l'éducation ni les institutions n'ont enseigné aux hommes et aux femmes le respect de leur santé et ne leur ont donné les moyens de développer d'abord puis de conserver leurs forces.

Lutter contre la tuberculose, c'est s'enrôler dans les organismes institués pour préserver ou soigner les Français déjà positivement menacés ou atteints ; mais c'est aussi aider à toutes les campagnes pour l'éducation physique, pour l'unité de la morale, contre l'alcoolisme, contre le taudis, pour une plus large assistance aux familles pauvres, pour le relèvement des salaires et des conditions matérielles et morales du travail, et enfin, entendez-nous bien, pour le droit politique des femmes. Car tant qu'elles ne compteront pas dans la direction du pays, les intérêts qu'elles représentent et défendent ne seront ni complètement servis ni durablement garantis.

Pour qu'un fléau social combattu ne renaisse point, il faut que l'ordre soit rétabli dans tout le champ social; de même qu'en vain la ménagère s'évertuera à rendre propre une pièce de son logis, si la poussière et la vermine prospèrent alentour.

On se souvient sans doute que, il y a quelques mois, pour marquer le dixième anniversaire de « La Française », nous demandions ardemment qu'on nous aide à la rendre plus forte, plus apte par conséquent à soutenir, à élargir le mouvement d'action féminine dont elle est un élément essentiel. J'ai la joie de dire que, depuis, plus que jamais, de nouvelles œuvres et de nouveaux amis se sont unis à notre effort. Il faut que ne ne soit qu'un commencement et vouloir que toutes les Françaises conscientes travaillent avec nous à la régénération de la France.

JANE MISME.

(1) Dixième Congrès International des Femmes (Gand et Berlin, 1913).

La Lutte Nationale contre la Tuberculose

La tuberculose depuis bien des années est pour notre race un des périls les plus graves.

Tandis que l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne, voyaient décroître le fléau, il ne cessait en France d'augmenter ses ravages, et la guerre hélas! ne fit que multiplier dans des proportions inconnues jusqu'alors le péril.

Dès la fin de 1915, 60.000 soldats réformés retournaient dans leurs foyers et y semaient les germes du mal, en même temps, réfugiés et évacués, vivant dans des conditions d'hygiène déplorables, voyaient parmi eux et dans leur entourage se développer la terrible maladie.

Devant ce danger sans cesse croissant, on se décida enfin à agir.

Le Ministère de l'Intérieur, sous l'impulsion énergique de la Commission permanente de lutte contre la tuberculose, présidée par M. Léon Bourgeois, et comprenant des hommes comme les professeurs Landouzy, Debove, Robin, Letulle, Farsoins, etc., et après entente avec le Ministère de la Guerre, créa sur tout le territoire des « stations sanitaires » destinées à hospitaliser pendant quelques mois les soldats déjà réformés ou mis en instance de réforme. Ceux dont l'état est susceptible d'amélioration y reçoivent dans de bonnes conditions d'hygiène les soins et surtout l'éducation prophylactique indispensable.

C'était déjà un premier geste, mais combien insuffisant. Les stations sanitaires ne comprennent encore aujourd'hui que trois mille lits, c'est-à-dire à peine le vingtième de ce qui serait nécessaire, et elles ne gardent et ne peuvent garder que pendant un temps très court ces quelques privilégiés.

C'était la lutte d'ensemble qu'il fallait entreprendre et la Commission permanente l'a bien compris.

Elle créa, en plein accord avec M. Brisac, directeur de l'Assistance et de l'Hygiène au Ministère de l'Intérieur dont on ne saurait trop louer l'initiative et l'action personnelle, un Comité Central et des Comités départementaux d'assistance aux Anciens militaires tuberculeux. Ces Comités sont des Associations privées constituées sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, des Ministres, des Présidents de la Chambre, du Sénat, du Conseil général de la Seine et du Conseil Municipal de Paris. Ils comprennent à côté des membres les plus éminents du corps médical, des personnalités représentant toutes les opinions religieuses et politiques, toutes les forces sociales de notre pays.

Le Comité Central sous la présidence active de M. Léon Bourgeois est l'organe d'études et de coordination. C'est lui qui recueille et répartit entre les Comités les subventions de l'Etat et les souscriptions des particuliers. C'est lui qui trace les lignes générales de la lutte contre la tuberculose, qui en crée les cadres et qui dirige les efforts des Comités départementaux.

Les Comités départementaux sont chargés de l'action immédiate et directe.

Sur l'initiative du Préfet et de l'Assemblée départementale, ils groupent dans chaque département les bonnes volontés les plus agissantes, et prennent, en quelque sorte, en charge l'ensemble des réformés tuberculeux du département. Ils se proposent non seulement de leur assurer les soins nécessaires, l'éducation antituberculeuse, mais encore de préserver leur famille par l'aseptie du logement, le traitement préventif de la femme et des enfants, la distribution de médicaments, d'aliments reconstituants, de vêtements, etc.

Pour réaliser cette double tâche médicale et sociale, les Comités départementaux doivent s'assurer le concours de l'instrument de lutte indispensable: le dispensaire antituberculeux.

Soit que le Comité, crée lui-même les dispensaires nécessaires, soit qu'il s'entende avec ceux qui existent déjà, il doit faire en sorte que les réformés tuberculeux puissent toujours, revenus à leur foyer, être soignés et suivis par un dispensaire.

Ce dispensaire comprend une consultation médicale, un laboratoire d'examen des crachats, une buanderie pour la désinfection du linge. Il dispose d'infirmières-visiteuses qui assistent à la consultation et vont à domicile, non seulement donner aux malades les soins prescrits, mais entreprendre cette œuvre à la fois d'éducation, d'hygiène, d'assistance qui seule permettra la préservation de l'entourage et par-là même le salut de notre race.

Lorsque le médecin du dispensaire juge que le malade est trop gravement atteint, qu'il a un accident aigu, ou qu'il vit dans des conditions qui ne permettent pas de le maintenir chez lui, il doit pouvoir, le faire hospitaliser. Il faut donc que le Comité départemental s'assure que le département possède dans ses hôpitaux les lits nécessaires. Jusqu'ici, le tuberculeux n'entrait guère à l'hôpital que pour y mourir. Il y était confondu avec des malades chroniques, des fiévreux, etc. Cette promiscuité constituait un danger pour lui comme pour les autres. Aussi, après la création de dispensaires, la première tâche des Comités départementaux est-elle d'organiser dans les hôpitaux ou les hospices avec le concours de l'Etat, des conseils généraux, des administrations hospitalières, des pavillons d'isolement ou des quartiers spéciaux où pourront, non pas venir mourir, mais venir pour être soignés comme il convient, les réformés tuberculeux.

Enfin, lorsque le malade n'est pas gravement atteint, il est bien des cas où l'on ne peut espérer l'améliorer réellement, le guérir que par la cure sanatoriale, c'est-à-dire par le traitement à la campagne dans des établissements spéciaux avec une discipline particulière. Il faut que chaque Comité départemental puisse envoyer les réformés pour qui ce traitement a été indiqué par le médecin du dispensaire dans un sanatorium. Evidemment, il n'est pas possible, comme on peut y arriver pour les pavillons d'isolement, de créer dans tous les départements un sanatorium. Tous les climats ne s'y prêtent pas et l'installation en est extrêmement coûteuse. Mais des œuvres privées ont entrepris d'en construire; quelques départements riches, bien situés ont pu le faire également. D'autres départements se groupent pour essayer par un effort collectif d'assurer à leurs malades la maison de cure. Là encore des ententes doivent s'établir; les comités départementaux s'en préoccupent et soit par des créations individuelles, soit par des fondations de lits, des abonnements, etc. Ils sauront bientôt tous où envoyer leurs malades sanatoriables.

Ainsi, par tout le territoire, la lutte s'organise; d'abord, pour les réformés tuberculeux, mais ensuite, sans aucun doute, pour l'ensemble de la population.

Les dispensaires avec tout leur personnel sont ouverts à tous : les hôpitaux recevront dans leurs pavillons d'isolement, partout où des lits resteront vacants, les malades civils; et les sanatoria, au moins dès la guerre terminée, accueilleront les uns et les autres.

C'est donc bien enfin après des années de longs et patients combats, la lutte d'ensemble contre la tuberculose, que la Commission Permanente a réussi à préparer. La défense est désormais organisée contre le pire des ennemis qui, au lendemain de la guerre menacera notre Patrie. La victoire là aussi est certaine et la sauvegarde de notre race assurée.

R. Millard.

Vœux du Congrès International Féminin de 1913

Que les femmes consentent à participer à la lutte antituberculeuse par une éducation sociale commune à l'école et continue dans les œuvres post-scolaires au besoin.

Cette éducation étant enseignée par un service social dont la durée et la nature restent à déterminer.

Ce service pratique sera effectué dans les organismes existants convenablement choisis : gouttes de lait, crèches, dispensaires, écoles, colonies de vacances, hôpitaux, œuvre d'assistance, etc.

La dispense pourra en être accordée après un examen médical éliminatoire ou un examen social comportant le dossier de (infirmière, directrice d'œuvre, etc.).

— Que les femmes contribuent à la création d'organismes-types dirigés contre la tuberculose.

Notamment par la formation d'un corps d'infirmières spécialistes, capables de lutter contre la tuberculose au foyer ou à l'école.

ACTION D'UN Comité Départemental d'Assistance AUX MILITAIRES TUBERCULEUX

Dans la lutte contre la tuberculose, un des principaux organismes est, on vient de le voir, actuellement le Comité central d'assistance aux militaires tuberculeux avec ses dérivés, les Comités départementaux.

Le Comité Central, dont le siège est à Paris, 5, rue Las Cases, coordonne l'action des Comités départementaux, groupe leurs efforts, les dirige, répartit entre eux les ressources nécessaires. Le Comité central aidera, par exemple, à la création d'un sanatorium ou d'une colonie sanitaire, là où le Comité départemental ne disposerait pas de ressources suffisantes.

Les Comités départementaux sont autonomes, et peuvent s'organiser différemment suivant la région dont ils s'occupent; deux systèmes peuvent être employés : la centralisation des ressources et du personnel ou la subdivision en sous-comités.

A la tête d'un Comité départemental, se trouve ordinaire ment le Préfet du département et c'est lui, en principe, qui doit aider à la création du Comité et à son fonctionnement. L'appui des sénateurs, députés, conseillers généraux et conseillers municipaux est également sollicité et se manifeste principalement sous la forme de subventions.

Pour donner une idée de ce qu'est le fonctionnement d'un Comité départemental, nous allons prendre comme exemple le Comité départemental de la Seine, dont le siège social est également 5, rue Las-Cases.

Le Comité est représenté à Paris, dans chaque arrondissement, par une dame déléguée et une ou plusieurs infirmières visiteuses. Les déléguées se tiennent en permanence, à certaines heures et à certains jours de la semaine, dans un local déterminé le plus souvent à la mairie.

Les infirmières visitent les tuberculeux (réformés tuberculeux signalés par le Comité Central ou départemental, ou par n'importe quelle œuvre ou n'importe quel particulier, ou enfin réformés venant spontanément à la permanence se faire inscrire); elles les mènent à la consultation médicale, se chargent de faire suivre le traitement indiqué, distribuent les instruments de prophylaxie en enseignant l'usage, surveillent l'hygiène au foyer. Le Comité fournit des bons d'aliments (lait, viande crue, épicerie), des bons de pharmacie et des ustensiles d'utilité hygiénique (crachoirs de poche et de chambre, thermomètres, sacs à linge, stérilisateurs, liquides désinfectants et quand cela est nécessaire, un lit et sa literie); il envoie les malades justiciables d'une cure d'air, dans les sanatoria, ou ceux qui ne peuvent bien se soigner chez eux, à l'hôpital. Malheureusement, dans un cas comme dans l'autre, les places sont infimes en égard aux besoins; mais nous ne sommes qu'au début de la lutte et nous espérons que les sanatoria se multiplieront.

Nous arrivons maintenant au chapitre des ressources et des dépenses.

On ne sera jamais assez riche pour faire tout ce qu'il faudrait afin d'enrayer définitivement ce mal terrible; cependant nous pouvons, sans pour cela limiter notre ambition, lutter efficacement avec ce que nous espérons récolter dès à présent.

Il faut qu'on nous donne, ce qu'on peut et tant qu'on peut; il faut que chacun contribue à ce combat contre un ennemi plus dangereux que le Boche; il ne servirait à rien que nos Poilus sauvent la France, si elle doit ensuite être vaincue par la tuberculose.

Une « Journée » au profit des Comités départementaux d'Assistance aux Militaires tuberculeux doit avoir lieu; nous sommes certains que tout, selon leurs moyens, apporteront leur offrande pour la sauvegarde de la race.

Le Comité départemental de la Seine calcule qu'un assisté représente une dépense annuelle de 240 francs, sans compter le lit, les draps, le secours de loyers, si fréquemment donnés.

Au 30 novembre 1916, le Comité avait eu charge 1.465 réformés tuberculeux et 5.281 visites avaient été faites par les infirmières.

Les ressources du Comité départemental de la Seine sont les subventions accordées par le Conseil Municipal, le Conseil général, le Ministère de l'Intérieur, le Comité Central d'Assistance aux militaires tuberculeux, enfin les dons particuliers.

Les besoins vont sans cesse grandissant, il faut que nos ressources fassent de même; jamais un effort aussi grand, aussi bien organisé, n'a été tenté. Notre général en chef, Léon Bourgeois, a su former une armée disciplinée et bien instruite; il ne faut plus que l'argent pour réussir, espérons qu'il ne manquera pas.

Thérèse Casevitz

ERRATUM

Un nom manquait par accident à la liste des membres du comité de « l'Office Central de l'Activité féminine ». C'est celui de Mme de Witt-Schlumberger, présidente de « l'Union Française pour le Suffrage des Femmes ». Une des plus importantes et des plus actives personnalités du nouveau comité.

Les Infirmières Visiteuses de France ET LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE

On se souvient qu'au dernier Congrès international des Femmes en Juin 1912, Mme le docteur Girard-Mangin, rapporteur de la section d'hygiène, signalait les ravages mortels de la tuberculose, et réclamait comme principal remède, la création en France d'un corps d'infirmières-visiteuses, analogues aux « District-Nurses » anglaises, chargées de dépister dans les milieux indigents les débuts insidieux du mal.

En Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis, dans tous les pays munis d'infirmières spécialisées, la tuberculose était en décroissance. Seule, la France restait en arrière, se laissant envahir par le fléau, malgré ses grands phtisiologues, malgré ses dispensaires modèles, malgré certains efforts soutenus de la charité privée. Il fallait à tout prix organiser une armée de défense, les infirmières qui prolongent au domicile du malade l'action du médecin, veillant à l'exécution de ses prescriptions, assurant la prophylaxie et au besoin l'assistance, protégeant de la contagion la famille et l'entourage. Or, c'est dans ce but principal, que fut créée en février 1914, « l'Association des infirmières-visiteuses de France ».

Son succès commençant, fut brusquement interrompu par la guerre; mais au moment de l'invasion allemande, elle dut se ressaisir, et mettre tous ses efforts à lutter contre la recrudescence intensive de la tuberculose, due à la fermeture des grands sanatoriums, à la militarisation des services hospitaliers, au flot désemparé et misérable des réfugiés qui encombraient les quartiers pauvres et s'entassaient dans les taudis.

L'Association fit appel à un ami dévoué de son œuvre, M. le docteur Kuss, médecin-chef du sanatorium d'Angicourt et le pria d'organiser — en dehors de l'enseignement complet des I. V. F., lequel dure deux ans — au dispensaire Léon Bourgeois, un enseignement spécial destiné à former rapidement des infirmières aptes à entreprendre la lutte antituberculeuse.

Le docteur Kuss accepta, et d'accord avec son collègue, le docteur Rist, un enseignement fut constitué en janvier 1915 et fonctionne depuis deux ans d'une façon régulière. Les cours sont complétés par une école pratique de premier ordre, due à la bienveillance de l'Assistance publique, qui vient de confier aux élèves stagiaires le soin des tuberculeux installés dans les nouveaux baraquements de Laënnec.

Les résultats de cette formation furent si heureux, que M. Brisac, directeur de l'hygiène au Ministère de l'Intérieur, pria aussitôt l'Association des I.V.F. de lui fournir le personnel dont il avait besoin pour ses stations sanitaires.

Les I.V.F. des stations sanitaires avaient une tâche difficile, encore neuve. Elles ont dû organiser toute la vie intérieure de leur station, assurer la discipline des malades et du personnel, improviser souvent là où tout n'était pas encore parfait.

Pénétrant peu à peu la mentalité spéciale du tuberculeux, irritable, nerveux, aussi prompt au découragement qu'à l'illusion, elles savent agir sur lui avec une bienveillante fermeté, lui donnant confiance; elles parviennent à le distraire, à proportionner ses occupations à ses forces, à lui donner le goût d'une bonne hygiène, de bonnes habitudes qu'il continuera plus tard chez lui. Le malade doit en effet quitter la station en bonne voie d'amélioration, et ayant reçu des I. V. F. une sérieuse éducation prophylactique.

Lorsque le soldat entré dans ses foyers après sa cure est signalé au dispensaire d'hygiène sociale de sa région, d'autres I. V. F. « Visiteuses des Réformés n° 2 », vont continuer à veiller sur lui. Celles-ci sont chargées de le suivre à domicile, de s'assurer qu'il a bien profité de l'éducation reçue au dispensaire ou à la station sanitaire afin qu'il ne puisse en aucune façon contaminer son entourage. Là, l'action des I.V.F. s'étend, peut devenir un véritable apostolat social.

En effet, elle se charge non seulement des tuberculeux, mais de sa famille, et même de ses voisins. Au malade, elle apporte, grâce au Comité départemental, les objets nécessaires pour continuer la cure: crachoirs, stérilisateurs, sacs à linge, mouchoirs, liquides désinfectants : au besoin, elle lui procure un lit, afin de mieux assurer l'isolement. Quant à la famille, si elle est très pauvre, l'I.V.F. peut faire appel à la « Protection des Réformés n° 2 » et obtiendra ainsi avec une généreuse assistance alimentaire, l'envoi à la campagne des enfants anémiés, qu'elle aura préalablement menés au dispensaire.

L'I.V.F. ne quitte son malade que lorsque celui-ci est en complète voie de guérison; on a calculé qu'il fallait une moyenne de 70 visites par tuberculeux pour arriver à des résultats certains. C'est dire toute la persévérante patience exigée des infirmières-visiteuses : avant tout missionnaires d'hygiène, protectrices des foyers pauvres, guides et aides dans les heures de détresse. Leur action énergique et éclairée ne se limite pas aux « blessés de la tuberculose ». Elles pénètrent déjà peu à peu dans les écoles, sous la forme d'infirmières scolaires et découvrent les enfants pâles, chétifs, fiévreux, bronchiteux qu'elles signalent au médecin inspecteur et mènent au dispensaire avant qu'il ne soit trop tard, avant que la phtisie n'ait réclamé ses victimes. Partout elles exercent la même surveillance, à l'atelier, à l'usine, dans les taudis.

Il en faudrait des milliers en France.

Signalons enfin une création nouvelle, due à l'Association des I. V. F., et qui est un excellent mode d'hospitalisation pour les tuberculeux pauvres chargé de famille. Il s'agit des « Logements-Sanatoria » actuellement installés 44, rue du Château-des-Rentiers (13 arr.) et subventionnés par l'Assistance Publique. Le malade est admis avec sa famille dans un grand logement clair, dont le loyer ne dépasse pas pour lui celui qu'il payait pour deux chambrettes obscures ou un « garni ». L'Association complète la somme nécessaire.

Elle réserve dans le logement une chambre d'isolement meublée, destinée au malade et grâce à la subvention de 2 fr. 50 par jour que lui accorde l'Assistance Publique, elle peut lui donner le régime fortifiant qui lui sera prescrit, le chauffage en hiver et les soins quotidiens d'une I. V. F. qui réside dans l'immeuble. C'est la cure sanatoriale à domicile, sans la séparation souvent dure, parfois dangereuse; non seulement le malade est soigné dans les meilleures conditions, mais toute sa famille est surveillée et préservée.

Telle est, brièvement organisée, l'action des Infirmières-Visiteuses de France dans la lutte antituberculeuse. A mesure que leur œuvre se développera, elles serviront leur cause de plus près et mieux. L'avenir de la race est entre leurs mains. Elles en ont conscience et font leur devoir.

Renée de Montmort,
Secrétaire générale des I. V. F.

Rappelons que l'enseignement de l'Association des Infirmières-Visiteuses est gratuit et que les appointements sont :

Infirmières de Station Sanitaire : 80 à 100 fr. par mois avec l'entretien assuré.

Infirmière de logement Sanatoria : 150 francs et logée.

Infirmière-visiteuse : 125 à 200 fr.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au siège social de l'Association : 56, rue de Vaugirard, Paris (6e).

Quelques Œuvres Antituberculeuses de Paris

Sanatorium de l'Assistance Publique, à *Angicourt* (Oise), siège à Paris, 3, avenue Victoria.

Sanatorium de l'Ass. Publique à *Limeil-Brévannes* (S.-et-O.), siège à Paris, 3, avenue Victoria.

Œuvre des sanatoriums populaires de Paris, 56, rue de a Victoire.

Œuvre des sanatoriums maritimes pour enfants, 62, rue de Miromesnil.

L'office antituberculeux de l'hôpital Laënnec, 65, rue Vaneau.

Office antituberculeux de l'hôpital Beaujon, 208, fg Saint-Honoré.

Œuvre des enfants tuberculeux, 35, rue de Miromesnil.

Dispensaire antituberculeux, 54 *bis*, rue Boursault.

Dispensaire antituberculeux, 17, rue de la Tour-d'Auvergne et 25, rue de Maubeuge.

Œuvre de Villepinte (S.-et-O.), siège, 25, rue de Maubeuge, Paris.

Dispensaire antituberculeux, 3, rue Omer-Talon (11e).

Œuvres des tuberculeux adultes, 66 bis rue Vercingétorix.

Dispensaire antituberculeux, 23, rue Guilleminot.

Œuvre des tuberculeux pauvres, 63, bd Garibaldi.

Hôpital Boucicaut, 78, rue de la Convention.

Hôpital Saint-Jacques, 37, rue des Volontaires.

Dispensaire antituberculeux, 50, avenue de Clichy.

Dispensaire antituberculeux, 26 bis, rue de l'Argonne.

Dispensaire sanatorium antituberculeux, 190, rue des Pyrénées.

Nous ne pouvons citer ici toutes les œuvres antituberculeuses, tous les dispensaires parisiens; nous avons donné seulement quelques noms. Nous nous excusons donc de cette liste si incomplète, le manque de place en est seul la cause.

Comment reconnaître les premiers signes de la Tuberculose

Nous empruntons à l'excellent petit guide antituberculeux de Mme le docteur Girard-Mangin, les notions suivantes :

« Comme la tuberculose ressemble à la bronchite, à la grippe, aux rhumes chroniques, il faut demander conseil au médecin pour soi et sa famille, quand il s'agit de maladies des voies respiratoires fréquentes. On ne doit pas « tousser tous les hivers »; un enfant ne doit pas être toujours enrhumé. »

Si le travailleur sain consulte son médecin au moment où il s'amaigrit et où il se fatigue plus que d'habitude, il évite par un régime ou un peu de repos de quelques jours la tuberculose.

Il ne faut pas croire que tous les tuberculeux toussent, ont de la fièvre, transpirent la nuit ou crachent le sang, c'est faux.

S'amaigrir, se fatiguer vite, voilà ce qui doit conduire à la consultation.

La mère doit savoir que son enfant ne doit pas souffrir de la hanche ni du genou, qu'il doit avoir une colonne vertébrale droite.

L'enfant normal n'a pas de « glandes. ».

L'enfant normal n'a pas de bronchites à répétition.

La mère doit demander conseil au médecin pour son enfant.

La mère doit savoir que les petites filles, au moment de la formation, sont plus fragiles que les garçons.

La ménagère doit savoir que les hommes sont plus souvent tuberculeux que les femmes, à cause de l'alcool et du vin qu'ils absorbent.

Les petits enfants des parents tuberculeux peuvent se contaminer :

— Si la mère tuberculeuse donne le sein.

— Si la mère ou la nourrice tuberculeuse font refroidir la bouillie dans leur bouche ;

— Si un parent ou un ami tuberculeux les embrasse.

— Si un tuberculeux porte à sa bouche les sifflets ou trompettes de l'enfant.

— Si l'enfant ramasse sur le sol les microbes apportés avec les poussières des chaussures.

Comme le petit enfant qui n'a pas encore de résistance :

— Les convalescents devront prendre des précautions;

— Les individus qui ne mangent pas devront prendre des précautions;

— Les buveurs d'alcool, empoisonnés, devront se défier de la maladie; ils en sont les premières victimes.

— Ceux qui sont fils de tuberculeux, d'alcooliques, de syphilitiques, sont moins forts que d'autres ; ils devront choisir des métiers contraires à la tuberculose, ceux qui s'exercent à l'air et demandent du mouvement (pêcheurs, forestiers, agriculteurs).

La Famille et la Tuberculose

PRÉCAUTIONS
SOINS — RECETTES

Dans une famille où se trouve un tuberculeux, le meilleur moyen d'éviter la contagion pour les membres sains de la famille est l'éloignement : éloignement du malade qui ira au sanatorium ou à l'hôpital, ou l'éloignement des gens bien portants, c'est-à-dire placement des enfants sains à la campagne. Nous devons ici citer l'œuvre admirable créée par le docteur Grancher (siège : 4, rue de Lille) qui a pour but de placer à la campagne l'enfant ayant une mère ou un père tuberculeux. Malheureusement il n'est pas toujours possible de séparer le malade de son entourage; il faut donc savoir éviter la contagion en observant quelques précautions qui sont surtout des règles d'hygiène.

Le Guide pratique des infirmières-visiteuses contient d'excellentes indications à ce sujet, et voici, en résumé, les conseils pratiques qu'il faut donner à tout malade, soucieux d'améliorer son état et de préserver les siens de la terrible maladie :

CONSEILS AU MALADE
POUR PRESERVER LES SIENS

1° **Ne cracher jamais par terre** sous aucun prétexte;

2° Chez soi, ne cracher que dans un vase contenant un peu de liquide. Dehors, n'expectorer que dans un crachoir de poche. Si, par hasard, on est obligé de cracher dans son mouchoir, le faire rapidement bouillir le même jour, ou tremper dans un liquide antiseptique.

3° En toussant, en éternuant, mettre toujours un mouchoir devant la bouche et assez près des lèvres.

4° Ne tousser jamais à la figure des gens.

5° Avoir un couvert, un verre, sa vaisselle, sa serviette de toilette, sa serviette de table, ne servant qu'à soi, sans risquer de les mêler à ceux de la femme et des enfants.

6° Ne pas embrasser ses enfants.

7° Eloigner les enfants pendant qu'on fait la chambre.

8° Ne jamais essuyer ni balayer à sec.

9° Laver souvent le plancher à l'eau de Javel.

10° Laver chaque jour les crachoirs avec une solution désinfectante, ou, s'il est possible, faire bouillir chaque jour les crachoirs et les crachats dans un récipient spécial, pendant au moins 3/4 d'heure.

11° Que le linge du malade soit mis à part et humecté avec une solution désinfectante, avant d'être donné à la lessive.

12° Que le logement soit désinfecté aussitôt le malade hospitalisé ou la maladie terminée.

13° Plonger les objets appartenant au malade (verre, cuiller, etc.), dans une solution désinfectante.

14° Faire subir, autant que possible, une nouvelle cuisson, aux aliments ayant séjourné dans la chambre du malade.

CONSEILS AU MALADE
POUR AMELIORER SON ETAT

1° N'avaler jamais ses crachats.

2° Vivre continuellement à l'air, jour et nuit; dormir la fenêtre ouverte, mais étant bien couvert pour ne pas se refroidir.

3° Tous les matins, se laver le corps, de la tête aux pieds, se laver bien les mains avant chaque repas, se laver bien la bouche et se brosser les dents, chaque matin et chaque soir.

4° Se bien nourrir. Manger à heures fixes. Mâcher lentement. Pas de suralimentation qui fatigue l'appareil digestif. Eviter les aliments acides, user modérément des aliments gras et de la viande.

5° **Eviter à tout prix l'alcool.**

6° Ne pas fumer.

7° **Ménager ses forces.**

Nous avons parlé des solutions désinfectantes, citons en quelques-unes, parmi les plus employées :

Pour les crachoirs :

Lessive de soude à 10 %, teintée.

Sulfate de cuivre, 50 gr. par litre d'eau.

Eau de Javel, une cuiller à soupe par litre d'eau.

Crésylol sodique en solution forte à 4 %.

Pour le linge :

Solution savonneuse alcaline de formol, ébullition pendant une heure dans une lessive chaude au carbonate de soude ou à la cendre de bois, ou trempage pendant 6 heures dans le crésylol sodique à 4 %.

Pour les ustensiles et menus objets :

Ebullition ou trempage dans de l'eau de Javel.

Pour les mains, figures des personnes soignant les malades :

Savonnage et rinçage au sublimé, 1 gr. par litre d'eau.

Pour les planchers :

Eau de Javel ou crésylol sodique.

Quant à la désinfection, il faut s'adresser :

6, rue des Récollets, téléph. Nord 02-97.

21, rue de Chaligny, téléph. Roq. 07-88.

71, rue du Château-des-Rentiers, téléph. Gobelins 0-63.

On l'obtient gratuitement pour les nécessiteux sans aucune difficulté.

Au Parlement

La crise du charbon

La vague de froid qui sévit depuis quelques jours sur toute la France a rendu plus pressante que jamais cette question du transport et de la distribution du charbon aux diverses catégories de consommateurs.

Trois députés de Paris — pourquoi seulement trois ? — MM. Henry Pate, Lauche et Ignace, se sont émus et ont déposé le 23 janvier une demande d'interpellation « sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour le ravitaillement en charbon de la population parisienne ».

A leur demande, M. Herriot a répondu que, pris à l'improviste, il ne pourrait donner des renseignements complets, tels qu'il les fournirait si un délai lui était accordé pour répondre.

La discussion a été, d'un commun accord, remise au 25 janvier. « Etant entendu, a ajouté M. Lauche, que le Gouvernement ne se bornera pas à préparer des explications, mais profitera de ce court délai pour agir vigoureusement. »

Le 26 janvier, la Chambre a siégé en Comité secret, et c'est le 30 seulement que doit être reprise l'interpellation de M. Henry Paté, à laquelle a été jointe celle de M. Lugol, déposée le 27 janvier.

La réponse ajournée, M. Herriot s'est empressé d'agir énergiquement. Les mesures prises sont judicieuses et doivent donner un prompt résultat. Des camions militaires chargés de combustible sillonnent les rues, approvisionnant les petits détaillants qui, depuis longtemps, n'avaient plus rien à livrer à leur clientèle.

D'autres camions automobiles ont été prêtés par l'administration militaire pour aller à Rouen et à Dieppe chercher des charbons anglais ; pour ceux-là, on objecte que la dépense engagée est énorme à cause du prix de l'essence consommée pour rapporter trois ou quatre tonnes par camion. Mais il y a lieu de rappeler que ces lourds véhicules sortent chaque jour, vides ou chargés inutilement, et accomplissent un trajet minimum de 80 kilomètres dans le seul but d'exercer leurs conducteurs.

Ne vaut-il pas mieux les employer pour améliorer les transports visiblements insuffisants ?

Et s'il y a pénurie réelle de combustible, si les réserves que l'on distribue en ce moment ne sont pas reconstituées, qu'adviendra-t-il ?

La séance de mardi nous le dira peut-être.

Pour les Familles nombreuses

M. Brenier, député, et 88 de ses collègues, ont déposé une proposition de loi tendant à la modification de la loi du 14 juillet 1913 et à l'augmentation de l'allocation aux familles nombreuses pendant la durée de la guerre

Dans l'exposé des motifs, l'honorable député de l'Isère constate que, depuis la promulgation de la loi du 14 juillet 1913, les denrées les plus nécessaires à la vie ont subi une hausse constante ; que le taux de l'allocation annuelle fixé à cette époque, n'atteint plus le but cherché par le législateur et que, d'autre part, la mobilisation du chef de famille, qui vaut à sa femme et à ses enfants l'allocation militaire et ses majorations entraîne ainsi la suppression de l'allocation aux familles nombreuses.

Il demande donc que les bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1913 reçoivent une allocation supplémentaire de 0 fr. 50 par jour et par chaque enfant remplissant les conditions fixées par la dite loi.

Il spécifie en outre que cette allocation se cumulera avec les allocations ou majorations accordées au titre militaire pendant la durée de la guerre.

Nous ne savons quel sort est réservé à cette proposition de loi, mais nous faisons des vœux pour qu'elle ait celui qu'elle mérite; il importe que, de toutes manières, le législateur améliore les conditions d'existence des familles nombreuses dont le père est mobilisé et la mère empêchée par ses enfants de se livrer à un travail rémunérateur.

M. C. M.

Héroïnes du Jour

LEGION D'HONNEUR

Le directeur de l'Enseignement primaire, M. Lapie, s'est rendu cette semaine à Reims pour remettre, au nom du gouvernement, la croix de la Légion d'honneur à une institutrice, Mlle Fouriaux, dont le dévouement et le courage, depuis le début de la guerre, ont fait l'admiration de tous.

Voici le texte du décret du 23 janvier 1913 par lequel le Président de la République a nommé Mlle Fouriaux chevalier de la Légion d'honneur :

Mlle Fouriaux (Clémence-Marie), directrice d'école maternelle à Reims; 36 ans de services. A donné depuis le début de la guerre le plus bel exemple de courage et de patriotisme. A fait l'objet de la citation suivante au Journal officiel *du 2 mai 1915: « Le Gouvernement porte à la connaissance du pays la belle conduite de Mlle Fouriaux, directrice d'école à Reims : a contribué avec le plus grand dévouement à l'évacuation de l'hôpital des Femmes de France, au cours du bombardement ». Donne, depuis le début des hostilités, son concours le plus dévoué à la municipalité de Reims, pour l'organisation des secours aux victimes de la guerre. Directrice d'école d'un rare mérite professionnel.*

Notre confrère « L'Œuvre » donne sur la nouvelle légionnaire les détails suivants :

« Directrice d'un hôpital de deux cents lits, ouvert dès les premiers jours de la mobilisation, Mlle Fouriaux dut, à l'approche de l'ennemi, faire évacuer ses jusqu'à Epernay, mais, après les avoir blessés français. Elle les accompagna jusqu'à Epernay, mais, après les avoir mis en sûreté, elle tint à revenir à Reims, où l'appelait son idevoir. Les trains ne marchaient plus ; la route était couverte de troupes en retraite. Néanmoins, cette femme de soixante ans, brisée de fatigue et d'émotion, n'hésita pas : elle partit, à neuf heures du soir, pour faire à pied, à travers la forêt, au prix de mille difficultés, les 30 kilomètres qui la séparaient de son hôpital.

Elle n'y rentra guère que pour y voir arriver les Allemands ; puis, quand ils furent chassés, pour y subir le bombardement. A partir du 15 septembre, son hôpital, situé près de la cathédrale, est touché tous les jours par les obus. Le 19, il est encerclé par les flammes; une partie de la maison s'écroule. Sous les bombes, Mlle Fouriaux fait transporter les grands blessés, avec toutes les précautions qu'exige leur état, dans un quartier moins menacé. Grâce à son énergie, à sa décision, à sa douceur, aucun n'eut à souffrir de ce périlleux transfert.

Depuis cette date, Mlle Fouriaux n'a plus d'hôpital à diriger. Mais elle a repris la direction de son école. »

PRIX PAPE-CARPENTIER

Le garde des sceaux, ministre de la justice, de l'instruction publique et des beaux-arts,

Vu le décret du 17 mai 1881 instituant, sous le nom de Pape-Carpentier, un prix biennal à décerner à la directrice d'école maternelle publique la plus méritante;

Vu les propositions des recteurs des académies pour l'attribution de ce prix,

Arrête :

Le prix Pape-Carpentier est attribué :

Pour l'année 1914, à Mlle Richard (Anaïs), directrice d'école maternelle à Clermont-Ferrand.

Pour l'année 1916, à Mlle Fouriaux (Clémence), directrice d'école maternelle à Reims.

Fait à Paris, le 5 janvier 1917.

René Viviani.

Guerre à l'Alcool

Voici un extrait de « L'ennemi de l'Intérieur », la nouvelle brochure de propagande que vient de publier M. Jean Finot, président de *L'Alarme*.

TRANSFORMONS
LES 480.000 LIEUX DE PERDITION
en Maisons du Peuple

Les villages et les petits bourgs manquent de lieux de réunions. Les débits purifiés et réduits à la vente des boissons hygiéniques — et nous y faisons entrer les vins de France — pourraient devenir de véritables cercles populaires. Les débitants, loin de perdre, y gagneraient moralement et matériellement. La France, débarrassée des empoisonneurs patentés, compterait quelques centaines de milliers de citoyens, souvent si injustement méprisés !

Car, au bout du compte, tous ceux qui prêchent la transformation loyale de nos cabarets deviennent, par cela même, leurs défenseurs attitrés. Il y a tout à gagner, au point de vue matériel et moral. L'indignation et la vindicte populaire pourront, tôt ou tard, réclamer et obtenir leur fermeture absolue sans indemnité. Et ce jour-là, les parlementaires et les Ministres eux-mêmes qui les défendent se trouveront de l'autre côté de la barricade.

Le régime préconisé par nous admet la vente des vins de France. Leur nombre et leur qualité si riche et si variée permettent de réaliser des bénéfices en dehors de la vente des amers et d'autres boissons spiritueuses. Lorsqu'on y ajoute les boissons hygiéniques, on pourra mettre à la disposition des débits tel que nous les concevons, un répertoire de boissons unique en son genre.

A défaut de maisons et de cercles du peuple, les débits, privés d'alcool et délivrés des ivrognes, pourront abriter même les femmes et les jeunes gens, qui y bénéficieront du cinéma et d'autres distractions licites.

Tout le monde y trouvera son compte, sauf peut-être les fabricants de poisons. Mais ceux-ci, déjà très riches et florissants, pourront se consacrer à la fabrication de l'alcool industriel dont le pays aura de plus en plus besoin.

Jean Finot.

Manifestation de l'Union des Françaises contre l'Alcool

Nous avons le plaisir de signaler que l'auteur de ce compte-rendu, nouvelle venue au féminisme, rend à notre œuvre le très grand service de remplir déjà depuis quelques semaines le rôle précieux de secrétaire de rédaction.

Nous tenons à l'en remercier publiquement au nom du Comité de Direction de La Française.

Par ce clair dimanche d'hiver, il est admirable de voir cette foule venue sans espoir de divertissement, entendre parler de l'alcoolisme, a dit Me Henri Robert. En effet, dans la grande salle du Trocadéro, se pressait un public vibrant, avide de s'émouvoir.

A cette grande manifestation anti-alcoolique, organisée par des femmes, des hommes éminents, nombreux appartenient l'appui de leur grande situation et de leur éloquence. Mais je crois que toutes les femmes éprouvèrent le même sentiment de fierté en voyant apparaître au milieu des uniformes des soutanes et des jaquettes, les silhouettes de Mme Siegfried et de Mme Fallot-Mater qui les représentaient sur l'estrade. On s'est demandé cependant pourquoi elles s'y trouvaient seules des nombreux membres du brillant comité féminin de « l'Union des Françaises ».

Lorsque la musique du 237e d'infanterie eut déployé les rythmes de la marche de Sambre et Meuse, M. Louis Barthou se leva en qualité de président de la séance, il exposa avec clarté son but, puis nous montra que, sur cette estrade où fraternisaient le vénéré général Pau, Monseigneur Odelin, MM. Groussier, député socialiste (!) de Lamarzelle, sénateur conservateur, MM. Debove, président de la Ligue nationale antialcoolique et Jean Finot, président de l'Alarme. M. Roux-Costadeau, M. Olivier, président de l'Union Nationale des cheminots, le bâtonnier belge Théodor, et notre bâtonnier, Henri Robert, l'Union sacrée régnait pour la grande cause nationale de la guerre à l'alcool. Par de beaux accents patriotiques, il sut animer l'auditoire; et par des chiffres plus éloquents que des paroles, nous prouva les effrayants progrès d'un mal, d'origine relativement récente, et qui, dans les statistiques, met hélas, la France en tête de toutes les nations. En 1881, il y avait dans notre pays 372.000 débits de boissons; en 1900, il y en a 477.215, soit un débit par 81 habitants, tandis que l'Allemagne en compte un pour 246 habitants et la Norvège, un pour 900 habitants.

M. Groussier ensuite représentant la classe ouvrière, exhorta la nation avec une véhémence admirable à donner au peuple des joies saines, le bonheur d'un foyer lumineux, salubre et accueillant, seul remède contre les plaisirs malsains, artificiels et meurtriers.

Me Henri Robert nous apporte saa chaleureuse conviction et la finesse de son esprit. Il plaide la cause de l'enfance et, très incrédule sur le repentir de l'alcoolique dans la force de l'âge, met tout son espoir dans l'éducation du petit cerveau enfantin.

Puis, ce fut le tour de Mme Siegfried de parler. Certains pouvaient craindre qu'une frêle voix, après tant d'éloquences masculines, se perdit dans l'immense salle. Mais quoique parlant presque la dernière, Mme Siegfried devait apporter à la cause, des arguments nouveaux, un accent différent. La femme, peut-être, parce qu'elle vit plus près de la souffrance humaine, ne pense à un mal que pour en chercher le remède. Sans subir la griserie des mots, elle va plus directement, plus logiquement vers la réalisation pratique de sa pensée. Les paroles des orateurs précédents avaient répandu dans l'auditoire des sentiments généreux. Celles de Mme Siegfried, dignes, simples, précises pratiques, auront semé, je crois, un germe de réalisation, au cœur de toutes les femmes. Elle a su leur montrer la voie immédiate dans laquelle, une fois, engagée, chacune saura aller de l'avant, faire de la bonne besogne. Chacune de nous aura compris, mieux grâce à elle, son devoir social, la tâche qui doit être entrer dans le domaine de tous les jours, dans l'intimité de tous les foyers. Chacune de nous en écoutant parler Mme Siegfried aura éprouvé le sentiments de sa force, de sa dignité et de son rôle dans la vie, à l'heure où le pays appauvri réclame nos soins et notre dévouement.

M. Lamarzelle, sénateur du Morbihan, a bien voulu reconnaître ensuite dans une profession de foi féministe dont nous nous félicitons, l'importance du concours des femmes dans la lutte contre l'alcoolisme. Il a comparé la campagne actuelle contre l'alcool à celle qu'il a longuement soutenue au Parlement contre l'absinthe et que la guerre a fait aboutir. Il a vaillamment condamné la fausse conception utilitaire des pouvoirs qui respectent l'alcool parcequ'il enrichit le budget. La première richesse d'un pays a-t-il dit, est une population nombreuse, saine et active et l'alcool détruit cette richesse-là. Vivante et cordiale, son allocution a dignement achevé l'œuvre de propagande des précédents orateurs.

L'assemblée a voté à l'unanimité, un ordre du jour réclamant la suppression de l'alcool. Après quoi, *La Marseillaise* superbement chantée par M. Georges Mary, a unit à nouveau tous les cœurs dans la pensée du salut de la France.

Mayotte M.

COURRIER DES LECTEURS

Mlle Baugé. — Tous nos remerciements pour votre bonne propagande. Pour tous les renseignements qui vous seront nécessaires au sujet de l'activité féminine, veuillez bien vous adresser à Mme Avril de Sainte-Croix, avenue Malakoff.

Mme Réand. — Nous laissons continuer les bandes de l'année précédente jusqu'à l'impression des nouvelles. Nous sommes très en retard cette année, car certains abonnés ne nous ont pas encore adressés leur abonnement échu en même temps que le vôtre et cela complique beaucoup notre service « abonnement ».

M. Rousseau. — Nous avons transmis vos lettres ainsi que vous le demandiez. Il vous sera répondu directement.

Pour la prime, veuillez relire la note du journal indiquant le cas où nos abonnés y ont droit.

Mme Vard (Beaune). — Nous vous remercions vivement de votre active propagande et ne pouvons que déplorer avec vous l'état d'esprit dont vous parlez et que vous nous aidez à combattre.

Mme Fourets (Chabeuil). — Nous ferons droit bien volontiers à votre demande et vous remercions d'avoir si efficacement servi notre cause autour de vous.

E. Georgin (Lyon). — Merci de votre aimable lettre, et des renseignements concernant la mémoire de notre regretté ami, et confrère, Anatole eGorgin. Toutes nos félicitations pour votre nomination de lieutenant et votre citation.

BULLETIN des Sociétés Féministes

Section d'Etudes Féministes du Musée Social

Séance du 23 janvier

Mme Avril de Sainte-Croix, la distinguée présidente de la S. E. F. M. S., continue à s'occuper activement de la création des chambres d'allaitement et des garderies dans les usines. Sur la demande qu'elle a faite antérieurement, des projets sont présentés par Mmes **Moll-Weiss** et **Nathan.** Celles-ci exposent leurs idées relatives à l'organisation rationelle d'une garderie devant recevoir, le jour et la nuit, les enfants de à 6 ans. Le projet de Mme Moll-Weiss, très détaillé, très complet, serait difficilement applicable pour des installations rapides, mais c'est, comme elle le dit, un « idéal » qu'elle donne et on peut facilement prendre le moins dans un projet qui prévoit le plus. Mme H. Nathan parle de l'importante question du lait; il n'y a eu que 1.500 demandes de gratuité pour Paris; ce qui laisserait croire que la population n'est pas rationnée, alors que c'est comme toujours, l'ignorance où sont les femmes de ce qu'elles peuvent obtenir, qui doit être incriminée. A Bordeaux la crise du lait, sévit encore terriblement.

Quant à ce qui concerne les chambres d'allaitement, il n'y a, dit la Présidente qu'à attendre un décret **obligeant** les usiniers et les industriels à installer au plus tôt des chambres où les mères pourront allaiter leurs bébés, sans oublier la chambre d'isolement.

Les garderies devront être situées de préférence dans le centre d'habitation, plutôt qu'à proximité des usines.

Mme **Maillard** fait part de ses démarches auprès des filateurs de Rouen, pour l'installation de chambres d'allaitement. A ce propos, l'Assemblée est d'accord avec Mme **Marguerite Durand,** qui démontre que le patron obligé à des frais nouveaux, constatera que l'ouvrière lui coûtera plus cher que l'ouvrier, ce qui risque d'amener une répercussion fâcheuse sur le recrutement de la main-d'œuvre féminine; il serait juste et moral que l'ouvrière participât pour un pourcentage à déterminer, dans les dépenses que causera la garde des enfants. Mme Moll-Weiss avait déjà fait une proposition analogue.

Le professeur **Pinard,** sollicité par la présidente de donner son avis, plaide éloquemment la cause des femmes enceintes et des nourrices travaillant dans les usines. Il donne des chiffres trop éloquents eux aussi, que lui a fournis la statistique officielle. Pour la dernière semaine: 435 naissances (chiffre inférieur à tous ceux connus) 55 morts-nés; l'assistance publique a placé 137 enfants en nourrice, la mortalité est pour la statistique en question de 52 %. Si nous apprenons que la moitié des enfants ne viennent pas à terme, il paraît superflu de dire que le péril est extrême, et qu'il faut tout tenter pour le conjurer. Le Professeur Pinard conclue en demandant que les femmes enceintes reçoivent, à partir du sixième mois de leur grossesse, une indemnité de 5 francs par jour, qui leur serait continuée pendant un an, si elles allaitent leur enfant. La formidable augmentation que subirait le budget importe peu, dit l'éminent puériculteur, quand la vie de la nation est en jeu.

Mme Avril de Sainte-Croix propose de continuer la discussion à quinzaine, quand Mme Budin sera là, elle nous apportera ses conseils et sa grande expérience; M. Pinard est instamment prié d'assister à cette séance.

Mme Moll-Weiss est chargée de rédiger le rapport sur les garderies; Mme Lucie Siegfried celui sur le Placement des enfants à la campagne; ces deux rapports seront remis au Ministre des Munitions.

Mme Lucie Siegfried fait voter un vœu pour que la loi des sièges soit étendue aux usines et ateliers employant des femmes, ainsi que dans les voitures de transport public. Le vœu est voté à l'unanimité. La section se réunira le deuxième mardi de février. Les séances ne sont pas publiques.

J. F. B.

Collège Libre des Sciences Sociales

Conférence de Mme Odette Bussard, le mardi 6 février à 4 heures et demie précises, sur **Les femmes dans l'agriculture.**

Chronique des Œuvres et Institutions

L'AIDE MORALE

L'AIDE MORALE donnera ses séances Dimanche 4 février dans la salle des fêtes de la Mairie du 10e à 9 heures 1/2; dans celle du 16e, 71, avenue Henri-Martin, à 3 heures 1/2 et dans celle du 18e à 2 h. et demie.

Carrières Féminines

PROFESSEURS DE DESSIN

Une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les lycées et collèges (2e degré), les écoles normales et les écoles primaires supérieures s'ouvrira, pour les aspirantes, le lundi 16 avril 1917 au chef-lieu de chaque académie.

Le modèle choisi pour l'étude d'après un moulage en plâtre (1re épreuve de sous-admissibilité) sera porté à la connaissance des aspirantes par la voie du « Journal officiel » avant l'ouverture de la session.

Pour être inscrites, les aspirantes devront adresser, du 12 février au 24 mars 1917 au plus tard, au recteur de l'académie où elles résident, une demande rédigée sur papier timbré à 60 centimes et accompagnée de leur acte de naissance.

Il est rappelé qu'aux termes du décret du 21 février 1910 les aspirantes doivent être âgées de vingt ans accomplis au 1er janvier de l'année où al lieu l'examen. Aucune dispense d'âge n'est accordée.

(Pour plus amples renseignements consulter le « Bulletin Municipal Officiel du 22 janvier 1917).

CAUSERIE FINANCIERE

La tenue de la bourse au cours de cette semaine semblait devoir être la répétition de celle que nous avons depuis un mois lorsque samedi une grande activité s'est manifestée sur une quantité de valeurs. A quoi attribuer l'activité dont a bénéficié le Marché? C'est ce qu'il est difficile de préciser. Le gros échec des Allemands dans le secteur de Verdun et le bruit d'un succès russo-roumain peuvent avoir contribué au relèvement des cours, mais ces deux facteurs qui ne sont que des manifestations secondaires de l'immense conflit, ne sauraient avoir été les seules causes déterminantes du mouvement qui s'est produit en fin de semaine.

L'époque où nous sommes est généralement le point de départ d'une campagne d'affaires quand aucun facteur défavorable d'ordre extérieur ne vient gêner le marché. C'est donc à notre avis, pour se détendre, se donner de l'air et appuyer sur les deux bonnes nouvelles données plus haut, que notre marché s'est sensiblement raffermi samedi dernier.

Nos rentes progressent inégalement, tandis que le 5 % ne gagne que 0,10 le 3 % progresse de 0.75.

Le change espagnol est à peu près sans changement à 6.22. L'EXTERIEURE un peu moins active que précédemment a été réalisée et revient à 102.05 contre 102.30. Grâce à l'importance de ses exportations la situation financière et économique de l'Espagne s'améliore nettement. Néanmoins on s'attend cette année à un grand emprunt de consolidation.

Les fonds brésiliens ont été très demandés, tant à Londres qu'à Paris. On escompte la promesse faite par le ministre des finances du Brésil sur la possibilité de la reprise du paiement intégral des divers emprunts à partir de Juillet prochain.

Les valeurs de caoutchouc sont soutenues avec un bon courant de demandes. L'action COMMERCIALE de Caoutchouc s'affermit à 119,50. On ne connaît encore le dividende qui sera proposé pour l'exercice 1916 mais on peut s'attendre à une rémunération importante sur les cours actuels puisque les résultats ont été très satisfaisants et que ceux de l'exercice en cours s'annoncent comme devant être meilleurs encore.

BANQUE A. LEVEQUE ET Cie
1, rue de la Banque, Paris

La banque répond gracieusement à toute demande de renseignements de nos clients.

PETITES ANNONCES

Défaut de prononciation (zézaiement etc.), rapidement corrigés par Mme Gellis, professeur spécialiste, officier d'Académie, auteur d'ouvrages adoptés par la Ville de Paris, 28, rue Vauquelin, Paris-5e. 1067

Maisons Recommandées

ALIMENTATION
pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison **Bignon-Pariani.** — Fondée en 1[illegible]
5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine
Téléph. : 303-04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Conserves alimentaires
Colis militaires franco pour le front
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-8

HORS-D'ŒUVRE
Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet), Téléph. : Central 47-58.
Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre
Cafés — Thé — Maté
Varié de Hors-d'Œuvres
Livraisons Paris. — Expéditions Province

La gérante : Jane MISME

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière.

ECOLE ROY

7 Rue Lagrange PARIS (Ve) **7**

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie
Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES